

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

Metropolitan English Opera Co. LA MASCOTTE.

WEST END

EDGAR ATCHISON-ELY. The Future Dude.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER. No 3 Chicago Limited. 7:15 p.m.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER. Memphis express. 9:10 a.m.

LOUISVILLE-NASHVILLE.

ARRIVER. No 3 fast mail. 7:25 a.m.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER. No 1 limited. 8:30 a.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER. California and Mex Express. 6:45 p.m.

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER. Fort Worth and Texas express. 8:15 p.m.

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVER. Du dépôt de la rue Grand Canal.

ARRIVER. No 7. 8:05 a.m.

ARRIVER. No 8. 4:00 p.m.

ARRIVER. No 5. 7:45 p.m.

ARRIVER. No 6. 7:45 a.m.

ARRIVER. No 5. 7:45 p.m.

ARRIVER. No 10. 8:45 a.m.

ARRIVER. NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

ARRIVER. Dimanche seulement.

ARRIVER. Alger. 7:35 p.m.

ARRIVER. Alger. 9:55 a.m.

ARRIVER. Alger. 9:55 a.m.

ARRIVER. Alger. 8:40 p.m.

ARRIVER. Alger. 4:30 p.m.

ARRIVER. Alger. 5:30 p.m.

ARRIVER. Alger. 8:00 a.m.

ARRIVER. LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVER. De Belair et Shell Beach. 9:10 a.m.

ARRIVER. De Belair. 7:00 a.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 10:02 a.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 7:00 p.m.

ARRIVER. De Belair et Shell Beach. 4:10 p.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 5:30 p.m.

ARRIVER. De Belair. 8:00 a.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 5:30 p.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 7:30 p.m.

ARRIVER. MARIAGES, NAISSANCES.

ET DECES.

ARRIVER. Inscrits au Bureau de Santé.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Arthur A. Miller à Wm. Kling.

Reclamation de \$2,100 sur un contrat.

ARRIVER. Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Acoffin.

Comparutions: Alice Barrett, Victor Kuhnoltz.

Emma Green, Lottie Scott, Bertha Rogers.

arrestation de mercredi pour Covington seulement.

ARRIVER. No 5. 7:45 p.m.

ARRIVER. No 6. 7:45 a.m.

ARRIVER. No 5. 7:45 p.m.

ARRIVER. No 10. 8:45 a.m.

ARRIVER. NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

ARRIVER. Dimanche seulement.

ARRIVER. Alger. 7:35 p.m.

ARRIVER. Alger. 9:55 a.m.

ARRIVER. Alger. 9:55 a.m.

ARRIVER. Alger. 8:40 p.m.

ARRIVER. Alger. 4:30 p.m.

ARRIVER. Alger. 5:30 p.m.

ARRIVER. Alger. 8:00 a.m.

ARRIVER. LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVER. De Belair et Shell Beach. 9:10 a.m.

ARRIVER. De Belair. 7:00 a.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 10:02 a.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 7:00 p.m.

ARRIVER. De Belair et Shell Beach. 4:10 p.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 5:30 p.m.

ARRIVER. De Belair. 8:00 a.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 5:30 p.m.

ARRIVER. De Shell Beach. 7:30 p.m.

ARRIVER. MARIAGES, NAISSANCES.

ET DECES.

ARRIVER. Inscrits au Bureau de Santé.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

ARRIVER. MARIAGES—Giovanni Guzzardo.

Testament de Mlle Clarisse Claiborne.

Le testament de Mlle Clarisse Claiborne a été présenté hier à la Cour pour subir la formalité probatoire. Il est ainsi conçu:

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1899.

Mon testament et mes dernières volontés, je laisse à ma sœur Lucie Lussufruit, sa vie durant, de tout ce que je posséderai au jour de ma mort, tant en Amérique qu'en France, la dispensant de fournir caution. Sujet à cet usufruit, je fais les legs suivants:

Je lègue à ma nièce Marie Louise, fille de mon frère William, la somme de \$4,000. Je lègue à ma nièce Louise, fille de mon frère Charles, ainsi qu'à chacune de ses deux autres filles, Amélie et Lucie, la somme de \$4,000, ce qui fait \$12,000 pour les trois.

Je lègue à ma nièce Clarisse, fille de mon frère Ferdinand, la somme de \$4,000. Je lègue à ma nièce Louise, fille de mon frère Charles, ainsi qu'à chacune de ses deux autres filles, Amélie et Lucie, la somme de \$4,000, ce qui fait \$12,000 pour les trois.

Je lègue à mon neveu, Martin Durand, fils de mon frère Charles, le portrait à l'huile de mon oncle, Martin Durand, de la Cathédrale St-Louis, pour des messes pour le repos de mon âme; \$100 pour des messes pour le repos de l'âme de mes parents; \$100 pour l'autel de Notre-Dame de Lourdes de la Cathédrale St-Louis; ces trois legs libres de l'usufruit en faveur de ma sœur.

Je lègue le reste de ce que je posséderai à ma mort, toujours sujet à l'usufruit en faveur de ma sœur, à mes trois frères, William, Charles et Ferdinand conjointement les cautions et défaut de chacun d'eux, à ses enfants survivants.

Je nomme comme exécuteur testamentaire mon frère William, et à défaut de William, mon frère Charles et à défaut de Charles, mon frère Ferdinand. Je désire que mon exécuteur testamentaire place la somme de mes legs que j'ai fait à chacune de mes nièces en Bons de ville de la Nouvelle-Orléans, portant à leur nom d'intérêt nommés "Constitutionnel", et qu'il les fasse enregistrer au nom de chaque légataire.

Je désire que la somme de \$3,000 soit donnée à mon frère William en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

La somme de \$3,000 devra être donnée à mon frère Ferdinand en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

L'exécuteur testamentaire ne devra pas prendre de commission.

Les 3,000 piastres à William et à Ferdinand ne seront payées qu'à la mort de ma sœur.

Le portrait à l'huile de mon oncle Charles, mon frère Charles, mon frère Ferdinand et à défaut de Charles, mon frère Ferdinand. Je désire que mon exécuteur testamentaire place la somme de mes legs que j'ai fait à chacune de mes nièces en Bons de ville de la Nouvelle-Orléans, portant à leur nom d'intérêt nommés "Constitutionnel", et qu'il les fasse enregistrer au nom de chaque légataire.

Je désire que la somme de \$3,000 soit donnée à mon frère William en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

La somme de \$3,000 devra être donnée à mon frère Ferdinand en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

L'exécuteur testamentaire ne devra pas prendre de commission.

Les 3,000 piastres à William et à Ferdinand ne seront payées qu'à la mort de ma sœur.

Le portrait à l'huile de mon oncle Charles, mon frère Charles, mon frère Ferdinand et à défaut de Charles, mon frère Ferdinand. Je désire que mon exécuteur testamentaire place la somme de mes legs que j'ai fait à chacune de mes nièces en Bons de ville de la Nouvelle-Orléans, portant à leur nom d'intérêt nommés "Constitutionnel", et qu'il les fasse enregistrer au nom de chaque légataire.

Je désire que la somme de \$3,000 soit donnée à mon frère William en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

La somme de \$3,000 devra être donnée à mon frère Ferdinand en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

L'exécuteur testamentaire ne devra pas prendre de commission.

Les 3,000 piastres à William et à Ferdinand ne seront payées qu'à la mort de ma sœur.

Le portrait à l'huile de mon oncle Charles, mon frère Charles, mon frère Ferdinand et à défaut de Charles, mon frère Ferdinand. Je désire que mon exécuteur testamentaire place la somme de mes legs que j'ai fait à chacune de mes nièces en Bons de ville de la Nouvelle-Orléans, portant à leur nom d'intérêt nommés "Constitutionnel", et qu'il les fasse enregistrer au nom de chaque légataire.

Je désire que la somme de \$3,000 soit donnée à mon frère William en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

La somme de \$3,000 devra être donnée à mon frère Ferdinand en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

L'exécuteur testamentaire ne devra pas prendre de commission.

Les 3,000 piastres à William et à Ferdinand ne seront payées qu'à la mort de ma sœur.

Le portrait à l'huile de mon oncle Charles, mon frère Charles, mon frère Ferdinand et à défaut de Charles, mon frère Ferdinand. Je désire que mon exécuteur testamentaire place la somme de mes legs que j'ai fait à chacune de mes nièces en Bons de ville de la Nouvelle-Orléans, portant à leur nom d'intérêt nommés "Constitutionnel", et qu'il les fasse enregistrer au nom de chaque légataire.

Je désire que la somme de \$3,000 soit donnée à mon frère William en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

La somme de \$3,000 devra être donnée à mon frère Ferdinand en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

L'exécuteur testamentaire ne devra pas prendre de commission.

Les 3,000 piastres à William et à Ferdinand ne seront payées qu'à la mort de ma sœur.

Le portrait à l'huile de mon oncle Charles, mon frère Charles, mon frère Ferdinand et à défaut de Charles, mon frère Ferdinand. Je désire que mon exécuteur testamentaire place la somme de mes legs que j'ai fait à chacune de mes nièces en Bons de ville de la Nouvelle-Orléans, portant à leur nom d'intérêt nommés "Constitutionnel", et qu'il les fasse enregistrer au nom de chaque légataire.

Je désire que la somme de \$3,000 soit donnée à mon frère William en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

La somme de \$3,000 devra être donnée à mon frère Ferdinand en plus de ce qui lui reviendra de ma succession.

L'exécuteur testamentaire ne devra pas prendre de commission.

Les 3,000 piastres à William et à Ferdinand ne seront payées qu'à la mort de ma sœur.

Le portrait à l'huile de mon oncle Charles, mon frère